

## COMMUNIQUE DE PRESSE

---

### Insertion des jeunes : les CFA Propreté de l'INHNI s'engagent avec l'EPIDE

**Malakoff, 20 juin 2016 – L'Établissement pour l'insertion dans l'emploi (EPIDE) a signé ce jour une convention de partenariat visant l'insertion professionnelle des jeunes qu'il prend en charge, avec l'INHNI, l'organisme de formation et de Conseil de la branche Propreté et Services Associés. Avec la mise en place de ce partenariat, l'INHNI propose aux volontaires de l'EPIDE de découvrir les différents métiers de ce secteur porteur et aux nombreux débouchés. Cette convention nationale entérine les relations entretenues par l'INHNI, au niveau local, avec les centres EPIDE de Lanrodec, Bordeaux, Montry et Bourges.**

#### *Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes de l'EPIDE dans un secteur créateur d'emplois*

Le secteur de la propreté, de l'hygiène et l'environnement compte plus de 481.000 salariés en France, en augmentation constante depuis 2007. Chaque année, ce sont ainsi plus de 15.000 nouveaux postes au sein des 36.000 entreprises de propreté qui sont créés. Des perspectives d'embauche particulièrement intéressantes pour les jeunes pris en charge par l'EPIDE, dans un secteur économiquement fort qui représente 12,36 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Cette filière diplômante et certifiante, composée de cinq diplômes ou titres et huit Certificats de Qualification Professionnelle (CQP), offre des perspectives d'avenir diversifiées pour les futurs salariés du secteur qui peuvent trouver leur voie et garantir leur employabilité. Pour développer l'apprentissage, l'INHNI s'appuie ainsi sur son réseau de 7 CFA Propreté, situés à Paris, Bordeaux, Lyon, Marseille, Tours, Rennes et Toulouse. Ces centres de formation proposent aux jeunes un accompagnement personnalisé et aux entreprises un service se déclinant en quatre phases : information et conseil, recrutement, prise en charge de la gestion administrative du contrat et enfin formation et suivi de l'apprenti salarié.

En 2015, 4% des volontaires de l'EPIDE, soit 36 jeunes, sont sortis en situation d'emploi dans le secteur de la propreté comme agent d'entretien en grande majorité, dont une vingtaine ayant signé un contrat d'apprentissage avec un CFA de l'INHNI. A cet égard, développer au niveau national, le partenariat mis en place par l'INHNI et les centres EPIDE de Bordeaux, Lanrodec, Montry et Bourges apparaissait incontournable pour favoriser l'insertion professionnelle des volontaires dans les 18 centres de l'EPIDE (20 en 2017).

#### *Les volontaires de l'EPIDE accueillis en apprentissage par l'INHNI*

Par la mise en place de cette convention, l'EPIDE et l'INHNI s'engagent à développer leur partenariat pour favoriser l'insertion de volontaires dans le secteur de la propreté, notamment via l'accès des jeunes en contrat d'apprentissage.

L'INHNI s'engage ainsi à :

1. Accueillir et informer les publics de l'EPIDE sur les métiers de la propreté, grâce à des témoignages de professionnels, des démonstrations techniques, des échanges sur les représentations des métiers, etc. ;
2. Proposer des stages individuels de découverte des métiers d'une durée d'1 à 3 semaines à destination de volontaires de l'EPIDE dans le cadre de la préparation de leur projet professionnel. Cette immersion au CFA Propreté doit aider à confirmer le projet du jeune et à conclure un contrat d'apprentissage ;
3. Faire connaître l'EPIDE aux entreprises partenaires ;
4. Transmettre à l'EPIDE les offres de contrats d'apprentissage ;
5. Présenter le dispositif EPIDE aux apprentis majeurs en voie ou en situation de rupture de contrat et à leur proposer de prendre contact avec le chargé de recrutement des volontaires du centre EPIDE le plus proche.

En contrepartie, l'EPIDE s'engage à :

1. Informer les volontaires sur les métiers de la propreté et les formations proposées par les CFA Propreté de l'INHNI ;
2. Diffuser les informations sur les dispositifs de formation proposés par l'INHNI auprès des publics en recherche de projets professionnels ;
3. Organiser des visites dans les CFA Propreté et/ou la venue des équipes du CFA dans les locaux de l'EPIDE ;
4. Assurer le suivi des stages de découvertes des métiers ;
5. Suivre les jeunes entrés en apprentissage pendant une durée de 3 mois après leur sortie du dispositif EPIDE.

[www.epide.fr](http://www.epide.fr)



---

#### A propos de l'INHNI

L'INHNI, organisme de formation de la Branche Propreté, accompagne les entreprises du secteur dans leurs projets de formation. Grâce à ses 7 Centres de Formation d'Apprentis et 16 Centres de Formation Continue, l'INHNI forme chaque année plus de 1400 apprentis du CAP au Master (Bac+5) et plus de 21.000 stagiaires en formation continue avec pour objectif de développer leurs compétences ou de les préparer à une qualification.

---

#### A propos de l'EPIDE

Placé sous la tutelle des ministères chargés du Travail et de la Ville, l'EPIDE - Etablissement pour l'insertion dans l'emploi – est un acteur reconnu de l'insertion des jeunes de 18 à 25 ans sortis du système scolaire sans diplôme ni qualification professionnelle. Dans ses 18 centres, ces jeunes – les volontaires de l'EPIDE- sont accueillis en internat, dans un cadre structuré, où ils vivent les valeurs de la République au quotidien. Construire et réussir son projet professionnel ; acquérir une formation générale et spécialisée ; apprendre à prendre soin de soi et des autres sont les objectifs partagés par les volontaires et les 1100 professionnels qui les accompagnent. La force de l'EPIDE, c'est aussi son réseau de partenaires. Un nombre toujours croissant d'employeurs accordent leur confiance aux volontaires en leur proposant un stage ou un emploi. Depuis sa création en 2005, l'EPIDE a formé près de 30.000 citoyens responsables. L'EPIDE révèle le *quotient citoyen* des volontaires comme celui de celles et ceux qui s'engagent à leurs côtés.

---

#### Contacts presse

**GIE Monde de la Propreté** - Service communication, marketing et réseaux sociaux : Gaëlle Mathé 01 43 90 19 29 – 06 24 12 16 71 / [gmathe@gie-monde-proprete.com](mailto:gmathe@gie-monde-proprete.com)

**EPIDE - Service Communication et relations publiques** : Stéphane Idrac 01 49 65 28 20 – 06 83 01 96 32 / [stephane.idrac@epide.fr](mailto:stephane.idrac@epide.fr)